



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS DISPUTE RESOLUTION DAY

2e édition : les nouvelles frontières du contentieux

Paris, le 25 septembre 2026 — **Le Paris Dispute Resolution Day revient le mercredi 2 décembre 2026 à l'Hôtel Salomon de Rothschild, à Paris, pour sa deuxième édition. Conçu par Paris Place de Droit, ce rendez-vous annuel de l'écosystème du contentieux des affaires réunira plus de 80 intervenants autour de quinze tables rondes. Gérald Darmanin, Garde des Sceaux, y prononcera un discours sur l'avenir de la justice et du contentieux des affaires en France, à l'heure où la place de Paris affirme ses ambitions face aux grandes juridictions internationales et entend renforcer son attractivité dans la résolution des litiges économiques.**

Le contentieux, miroir des transformations du monde

Le contentieux des affaires est un levier qui fait avancer la société. Une discipline unique, capable de trancher les grandes questions économiques, mais aussi de faire avancer les sujets sociaux, d'éclairer les enjeux géopolitiques et environnementaux. C'est le message porté par Paris Place de Droit, à l'initiative du Paris Dispute Resolution Day. L'association, présidée par Patrick Sayer, Président du Tribunal des activités économiques de Paris, a l'ambition de décroiser un écosystème où cabinets d'avocats, directions juridiques, magistrats consulaires, experts et régulateurs évoluent encore trop souvent séparément. Ce rendez-vous crée un espace au-delà des frontières professionnelles pour faire émerger une nouvelle manière de penser le contentieux des affaires, en accord avec la vocation de Paris Place de Droit : construire une communauté juridique plus ouverte, transversale et prospective.

Pour cette deuxième édition, le rendez-vous change d'échelle et prend une dimension internationale. Les échanges, en français et en anglais, avec traduction simultanée, et s'articuleront autour du fil rouge « *Next Generation Dispute, les nouvelles frontières du contentieux* » et confronteront pratiques et regards venus d'horizons différents. Ils exploreront l'émergence de nouveaux contentieux à l'intersection du droit, de l'entreprise et de la société, ainsi que l'évolution du rôle des différents acteurs de la justice économique.

Contentieux climatiques, devoir de vigilance, responsabilité des entreprises en matière de droits humains, mais aussi nouveau rôle du juge, entreprise citoyenne et apport de disciplines telles que la sociologie, l'économie ou la géopolitique nourriront cette réflexion.

Les temps forts de la journée

Parmi les temps forts de cette deuxième édition, Patrick Sayer, Président du Tribunal des activités économiques de Paris et Président de Paris Place de Droit, et Louis Thiéberge, Professeur agrégé des Facultés de droit, arbitre international et avocat au Barreau de Paris, engageront un dialogue sur les limites du contrat à l'épreuve de l'imprévisible, lorsque la guerre, le climat ou la rupture



technologique viennent bouleverser les équilibres et mettre à l'épreuve la prévisibilité contractuelle. Gilles Bœuf, ancien Président du Muséum national d'Histoire naturelle, ouvrira quant à lui une réflexion sur l'environnement juridique des générations futures et sur la capacité du droit à se saisir du vivant.

D'autres pistes, encore en cours d'arbitrage, donnent la mesure de l'ambition du programme : l'algorithme comme nouvel objet de contentieux, la souveraineté numérique, l'espace et les eaux profondes comme frontières inédites du droit, ou encore la bonne foi et la loyauté procédurale à l'épreuve des nouveaux rapports de force économiques.

La journée s'achèvera par une conférence plénière, « *Next Generation Dispute : le droit à l'épreuve d'un monde en recomposition* », en présence notamment de Vincent Vigneau, Président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation.

« Le contentieux des affaires est trop souvent perçu comme l'affaire des seuls professionnels du droit. Il est pourtant un poste d'observation unique sur les grandes mutations de notre temps, et un levier pour faire avancer les grands débats de société, en France comme en Europe. C'est cette conviction que le Paris Dispute Resolution Day met en scène chaque année. » **Patrick Sayer, Président de Paris Place de Droit et du Tribunal des activités économiques de Paris.**

Découvrez le programme complet du Paris Dispute Resolution Day sur le site officiel de l'événement. [Découvrir le programme](#)

À propos de Paris Place de Droit (organisateur du Paris Dispute Resolution Day)

Paris Place de Droit est une association fondée en 2015 par huit institutions juridiques et économiques parisiennes (Barreau de Paris, Tribunal des activités économiques de Paris, Université Paris Panthéon-Sorbonne, AFJE, Cercle Montesquieu, CCI Paris Ile-de-France, ICC et Paris Place d'Arbitrage). Elle a pour objet de promouvoir la place de Paris lors du règlement des litiges commerciaux internationaux en s'appuyant sur son interprofessionnalité. Avocats, magistrats, directeurs et directrices juridiques, universitaires et experts du contentieux et de la stratégie d'entreprise œuvrent ensemble, à travers 10 Commissions et les événements majeurs de l'association (le Paris Dispute Resolution Day, la Nuit du Droit, le Summer Camp et la Concours Paris Place de Droit) à la mise en valeur des juridictions françaises (notamment des chambres internationales), de la *civil law* et des acteurs de l'écosystème du droit des affaires.

Contacts presse – MatchPoint

Zarema Kanieva — zarema@matchpoint.fr — +33 7 85 27 60 98

Leah Petel — leah@matchpoint.fr — +33 6 79 05 74 78